



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Le-fric-Une-idee-fixe>

**Éditorial**

# **Le fric ? Une idée fixe !**

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1987 - N° 852 - janvier 1987 -

Date de mise en ligne : mercredi 22 juillet 2009

Date de parution : janvier 1987

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

[L'or et l'argent]

Le Département de l'agriculture des Etats-Unis a de gros problèmes : la balance commerciale agricole est devenue déficitaire, et le montant des dépenses fédérales affectées au soutien de l'agriculture est deux fois plus lourd que prévu : près de 35 milliards de dollars. De nouvelles subventions sont prévues contre la surproduction : des primes allant jusqu'à deux dollars par boisseau de maïs pour les agriculteurs acceptant de laisser en jachère une surface supplémentaire de 15%. Ce programme de gel des terres qui concerne les céréales fourragères (maïs, avoine, orge et sorgho) coûtera 1,5 milliard de dollars, mais il rencontre un obstacle apparemment imprévu : le rendement des bonnes terres augmente ! Une autre idée a été avancée pour éviter cette catastrophe qu'est la « surproduction » : brûler le maïs ; compte-tenu des frais de stockage, un tel carburant reviendrait au même prix que le charbon.

\*\*\*

En France, on découvre (!) le problème de la pauvreté ! Le Secours Catholique a été en contact, l'an dernier, avec 625 000 situations de pauvreté, dont 210 000 où il n'y avait AUCUNE ressource. Évaluant le coût de la mise en oeuvre d'un minimum vital pour les pauvres, il (1) avance des chiffres allant de 10 à 15 milliards de francs par an. Adrien Zeller avait, en 1984, un projet évaluant à 4 milliards de francs, en année pleine, le montant nécessaire à la généralisation d'un revenu minimum. Secrétaire d'Etat à l'Aide Sociale, ce même A. Zeller a défini (enfin !) le 29 octobre dernier un « plan pauvreté » au Conseil des Ministres. Il ne disposera, au total, que de 300 millions de francs, dont 200 inscrits au budget 1987 (cent de moins que ce qui figurait au budget 1986). Il s'est en effet heurté aux résistances du Ministère de l'Économie et des Finances (2). Ainsi il ne s'agira que d'un minimum vital dont les élus locaux auront la responsabilité. Ils en termineront le montant, la durée et les conditions d'accès. Il s'agira donc d'une assistance facultative, conditionnée par les limites budgétaires locales et soumises à de coûteuses enquêtes préalables...

\*\*\*

Quand, dans un siècle, les historiens ayant consacré de longues études à analyser les rouages de l'économie actuelle, je me demande comment s'y prendront les enseignants pour expliquer à leurs élèves que nos contemporains ont besoin d'argent pour nourrir les pauvres ! Surtout s'ils doivent aussi expliquer que nous dépensons tant de cet argent pour éviter de trop abondantes, productions agricoles ! On collera n'importe qui sur des questions pareilles.